



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6070963

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/07/2026 20H12 C:024129 I:19980

V/Appel du Vendredi 17/07/2026 a 20H12

V/REF.IMM. 00009898

IMMEUBLE : LE BELLECOUR
22-23 PLACE BELLECOUR
69002 LYON

SDC '22/23 PLACE BELLECOUR'
C/°GAGNEUX SERVICES IMMOBILIER
36 RUE TRONCHET
69006 LYON

Vaulx en Velin, le 28 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°23 BELLECOUR-CONTACTER MME JOHANNA-HOTEL BAYARD-TEL:04 78373964

MOTIF : INTERVENIR DE NOUVEAU POUR UN REFOULEMENT

Donneur d'ordre : M. J. GAGNEUX

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 17/07/2026 A 23H15 :
AUCUNE PLACE DE STATIONNEMENT POSSIBLE.
LE CAMION ETANT GARE TRES LOIN IL A ETE IMPOSSIBLE DE TIRER LES TUYAUX
JUSQU'A L'INTERIEUR DE L'HOTEL.
PREVOIR L'INTERVENTION D'UN CAMION PR.

LE 18/07 A 10H00 :
CURAGE DU RESEAU EAUX USEES EAUX VANNES.
CONTROLE ECOULEMENT.
LE RESEAU EST POREUX.
PREVOIR TRAVAUX.
NETTOYAGE.

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 21/07/26 a 10H51 M. J. GAGNEUX

DEVIS A ETUDE CONFORMEMENT A VOTRE DEMANDE
PJ LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 21/07/26 A 08H59 MR J.P. VINCENTI
RU ED EMAIL ENVOYÉ LE 20/07/26 A 15H53 MR J.P. VINCENTI
RU ED EMAIL ENVOYÉ LE 20/07/26 A 15H53 MR J.P. VINCENTI
RU ED EMAIL ENVOYÉ LE 20/07/26 A 15H53 MR J.P. VINCENTI
DT LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 19/07/26 A 20H38 M. J. GAGNEUX

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	3	29,41	29,41
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	3	152,88	152,88
1,50	H.Ouvrier Qualifié Curage le 17/07	3		Pour mémoire
1,50	Sup.H.100%-Ouv.Qual.Cur.+20h-Sa+12h-D/FJ	3		Pour mémoire
2,50	H.Véhi. HP-Pompape-Refoulement le 18/07	4	174,79	436,97
2,50	Sup.H.50%-Pomp.Refoul. +17h/20h-Sa 7/12h	4	87,40	218,50
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule de curage	3	169,59	169,59
TOTAL H.T.				1007,35
T.V.A. a 10,00%				100,73
TOTAL T.T.C.En EURO				1108,08

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.